

LIGUE SUD JUDO - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
Fédération Française de Judo – Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées

ASSEMBLEE GENERALE LIGUE SUD DE JUDO
19 MAI 2026

RAPPORT DE LA COMMISSION
Formation

En introduction, il convient de rappeler que l'année écoulée a été marquée par l'installation et le démarrage de nos formations sur son nouveau site, au sein du CREPS PACA, à Aix-en-Provence.

Comme dans toute phase de mise en place d'une nouvelle organisation, des ajustements ont été nécessaires en début de formation afin de parvenir à un fonctionnement satisfaisant pour l'ensemble des parties prenantes.

Le cadre proposé par le CREPS est globalement très apprécié tant par les apprenants que par les formateurs, notamment en ce qui concerne les conditions d'hébergement et de restauration.

S'agissant du dojo Jean-Pierre Coche, celui-ci répond de manière satisfaisante aux besoins de fonctionnement en semaine pour les BPJEPS. Toutefois, lors des week-ends de formation, la fréquentation plus importante — notamment en raison de la présence simultanée de différents groupes (CQP, CAF et CAP sur certaines sessions) — peut limiter quelque peu les conditions d'accueil optimales. De plus, la capacité des vestiaires pourrait être améliorée afin de mieux répondre aux besoins.

De même, s'agissant des épreuves certificatives techniques, le dojo de Septèmes-les-Vallons, dont les capacités d'accueil sont plus importantes, se révèle plus adapté à ce type d'organisation.

L'organisme de formation de la ligue, dans le suivi de la démarche qualité QUALIOPI, a satisfait à l'audit de surveillance en janvier dernier, avec une progression permanente dans les indicateurs.

CERTIFICAT ASSISTANT PROFESSEUR/ CERTIFICAT ANIMATEUR FEDERAL 2025-2026

Les effectifs de ces formations sont en progression cette année. Il est également constaté une évolution des parcours des stagiaires, certains d'entre eux, après une première

Siège de Marseille

4 Rue Ranque
13001 Marseille
Tel : 04.91.50.83.38

Siège de Mandelieu

Maison Régionale des Sports – Esterel Gallery
Boulevard des Ecureuils -06210 Mandelieu
Tel : 04.93.39.71.85

Mail : liguepaca-sud@ffjudo.com

formation, souhaitant s'engager dans un niveau supérieur. L'objectif poursuivi est de les accompagner vers l'obtention de qualifications professionnelles.

Assistant Professeur (à partir de minime ceinture bleue) : 16 inscrits - (2 stagiaires du 83, 1 du 84 et 13 du 13)

Animateur Fédéral (18 ans et 1^{er} dan) : 12 inscrits - (3 stagiaires du 06, 1 du 04, 2 du 84 et 6 du 13)

Formation organisée en parallèle des CQP comprenant :

- Un socle commun de 40h et au moins un socle spécifique de 14h pour les CAF, avec en complément les modules e-learning (éthique, violences, commotions...), avec une évaluation à la fois pour le socle commun et une pour le socle spécifique. Les anciens diplômés animateurs, avec diplôme à jour, ont une équivalence pour le socle commun seulement pour cette année (sauf cas exceptionnels avec lesquels nous avons déjà échangé et qui régulariseront la saison prochaine).
- 5 socles spécifiques ont été enseignés durant cette année : éveil judo, école de judo, judo ados-adultes, jujitsu.
- Pour les assistants professeurs, une formation de 30h et un stage pédagogique de 50h sont à réaliser, un bilan est effectué en fin de formation.

Le parcours de formation est quasiment terminé pour les stagiaires, les évaluations pédagogiques vont débiter.

C.Q.P. 2025-2026

Deuxième promotion sous le format du CQP par blocs de compétences, accessible à partir du 1^{er} dan, le bloc 1 spécifique au judo (pédagogie et technique judo) et les blocs 2 et 3 communs à tous les CQP (environnement professionnel et communication).

CQP : 20 apprenants

(1 stagiaire du 04, 1 stagiaire du 05, 4 stagiaires du 06, 2 du 30 et 7 du 13, 3 du 83)

Pour un volume de 176 h de formation, 23 journées de formation dont 12 week-ends et 50 h en club.

À ce jour, les certifications sont en cours de réalisation. Cette promotion se distingue par un niveau élevé de motivation et d'implication. Le public des apprenants engagés en CQP apparaît particulièrement investi, avec une maturité affirmée et des projets professionnels clairement définis.

B.P.J.E.P.S. 2025-2026

Cette promotion du BPJEPS est la dernière sous la forme du BPJEPS en unités capitalisables et la première à fonctionner avec une partie de la formation théorique en distanciel, ce qui sera reconduit lors du passage en blocs de compétences, cette partie en distanciel est gérée

par un formateur du CREPS, via la plateforme Moodle pour les contenus asynchrones, avec l'assistance de nos experts (Julia Guerrier et Alain Julien) pour l'accompagnement des apprenants.

BPJEPS : 13 inscrits (9 en contrat d'apprentissage, 2 en auto-financement, 2 en parcours partiels autres BP).
(2 stagiaires du 06, 2 du 83, 3 du 84 et 6 du 13)

Pour un volume de 617 h de formation, et 600 h en club (Contenu : Règlementation Technique Kata, Jujitsu, et Pédagogie).

La relation avec le CFA s'inscrit dans une collaboration particulièrement étroite, et la formation en apprentissage fonctionne de manière satisfaisante, permettant d'envisager des évolutions dans nos modalités de fonctionnement.

La Ligue continue de prendre en charge le reste à financer du montant des contrats, après déduction des aides, traduisant ainsi sa volonté affirmée de soutenir les clubs, d'accompagner leur développement et de répondre pleinement à sa mission de formation de futurs enseignants. Le reste à charge pour les clubs se limite aux frais de gestion des contrats, notamment l'édition des bulletins de salaire et les assurances.

La prime à l'apprentissage sera maintenue pour la saison 2026-2027, à hauteur de 5 000 €. Ce dispositif a permis, au cours de l'année, à cinq clubs d'embaucher au moins un apprenti, facilitant ainsi leur accès à la formation et le développement de nouveaux créneaux d'activité au sein de leurs structures. Par ailleurs, la Ligue Sud de Judo, avec quatre contrats, a également recruté des apprentis et les a associés à ses actions de développement.

La plateforme 360Learning continue d'être utilisée pour la diffusion des contenus de formation fédéraux en distanciel (notamment les modules relatifs à la lutte contre les violences, aux commotions cérébrales et au judo scolaire) et donne entière satisfaction.

Enfin, la promotion de cette année se caractérise par une grande hétérogénéité, tant en termes de profils que d'expériences. Il est toutefois à noter que certains stagiaires demeurent insuffisamment engagés dans leur parcours de formation et font preuve d'un manque d'implication.

A ce jour la certification est en cours.

REUNION-BILAN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Une réunion est prévue à la fin du mois de juin afin d'établir un bilan de l'année écoulée et d'échanger sur les perspectives de la prochaine session.

Dans cette optique, les retours des stagiaires, des tuteurs de formation et des formateurs, recueillis au travers des enquêtes de satisfaction, seront pris en compte afin d'améliorer en continu notre offre de formation.

Par ailleurs, une évaluation du parcours de formation en e-learning sera réalisée, complétée par un bilan à l'issue des certifications.

Un module de formation continue à destination des enseignants a également été organisé à Valbonne, consacré au parajudo. À cette occasion, des professeurs déjà diplômés ainsi que

les BPJEPS et CQP, ont pu renforcer leurs compétences en matière d'accueil et de pédagogie adaptées aux publics en situation de handicap.

Cette action revêt une importance particulière cette année, dans la mesure où la fédération a récemment obtenu la délégation du sport adapté, ouvrant ainsi des perspectives de développement significatives.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Outre les stages nationaux, un regroupement annuel des enseignants est organisé en région PACA. Ce stage, dénommé « stage national de rentrée », s'est tenu les 30 et 31 août 2025 à Sainte-Tulle. Fidèle à sa tradition, il s'est déroulé dans une ambiance conviviale, notamment avec l'organisation d'un moment de partage le samedi soir.

Cette édition a réuni 150 participants, en présence de Stéphane Frémont, entraîneur national et ancien responsable de l'équipe de France, ainsi que de M. Haga, champion du monde, grâce au soutien de notre partenaire Mizuno.

En parallèle de cet événement destiné aux enseignants, un stage à l'attention des dirigeants était également organisé.

Enfin, il convient de remercier l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs contributions, leur disponibilité et leur engagement au service du judo.

FORMATION CONTINUE DES JUGES REGIONAUX

Le stage régional des juges régionaux s'est déroulé cette année à Septèmes les Vallons le 12 octobre indépendamment d'un examen UV afin d'accorder plus de temps à la formation continue des juges.

Nous avons organisé également 3 journées d'harmonisation pour les formateurs départementaux « kata ».

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS

Réf. Rapport commission arbitrage.

Le stage régional qui s'est déroulé le 21 septembre 2025 a permis de réunir les arbitres et commissaires à Marseille.

La ligue a reconduit la formation des commissaires et arbitres de niveau régional en FOAD « Lutte contre les dérives et les violences », prise en charge financièrement par la ligue via une demande de subvention spécifique à ce sujet.

FORMATION/INFORMATION DES DIRIGEANTS

Réf Rapport commission

Nous poursuivrons notre engagement en faveur de la mutualisation des actions menées par l'ensemble des acteurs du judo (ligue, comités, cadres, pôles Espoirs et France, formateurs régionaux, enseignants, hauts gradés) autour de la formation, dans une logique de cohérence et de complémentarité.

Pour cette année, la priorité est donnée à la stabilisation du BPJEPS au sein du site du CREPS d'Aix-en-Provence, ainsi qu'à la réussite de sa structuration en blocs de compétences. Cette évolution constitue un enjeu majeur, tant sur le plan organisationnel que pédagogique, et s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité de nos formations.

L'implantation au CREPS confirme ses atouts : une localisation centrale à l'échelle régionale, facilitant l'accès pour les stagiaires, ainsi que des conditions d'accueil avantageuses en matière d'hébergement et de restauration, contribuant à rendre les parcours de formation plus accessibles.

Dans le cadre de cette organisation, les blocs de compétences 1 et 2 du BPJEPS continueront d'être proposés en formation à distance, avec un accompagnement individualisé. Ce dispositif permet de limiter les contraintes liées aux déplacements et à l'hébergement, tout en garantissant un suivi pédagogique de qualité.

Dans la continuité de cette dynamique, le projet de mise en place d'une promotion DEJEPS, diplôme de niveau 5, à l'horizon septembre 2026 est reporté, le texte officiel n'étant pas apparu à l'heure de la rédaction de ce rapport mais demeure une perspective structurante pour le développement de notre offre de formation.

Par ailleurs, une attention particulière est portée au renforcement des liens avec les clubs supports de stage et leurs enseignants, notamment par l'intermédiaire du tuteur de formation, cadre de la ligue. Cette démarche vise à consolider l'accompagnement des stagiaires, à promouvoir les valeurs de notre discipline et à inscrire pleinement les actions de formation dans une dynamique de terrain, en cohérence avec les exigences de la démarche « Qualiopi ». Le développement de la formation en apprentissage demeure également un levier essentiel, permettant à de nombreux jeunes d'accéder à la qualification tout en contribuant au développement des clubs d'accueil.

Pour information, les nouvelles promotions démarrent le 26 septembre pour le BPJEPS et le CQP et le 14 novembre animateurs et assistants. N'hésitez pas à faire passer l'information et à sensibiliser votre entourage sur les formations possibles liées à l'enseignement. Il est possible de s'inscrire jusqu'à fin août pour le BPJEPS, le 11 septembre pour le CQP et le 16 octobre pour les animateurs et assistants.

CONCLUSION

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des enseignants, élus, hauts gradés, bénévoles et cadres techniques pour leur disponibilité et leur engagement constant au sein de l'organisme de formation de la Ligue.

Par leur implication, chacun contribue activement à la dynamique collective et nous permet de poursuivre notre objectif commun : former les futurs enseignants et préserver l'attractivité du judo dans un environnement sportif de plus en plus concurrentiel.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des formateurs intervenant sur les différentes actions de formation, pour la qualité de leur accueil, leur disponibilité et leur accompagnement, qui illustrent pleinement les valeurs d'entraide et de prospérité mutuelle.

Mes remerciements s'adressent par ailleurs au bureau de la Ligue et à Éric pour leur confiance, ainsi qu'à Julia, Mélanie et Nicolas pour leur soutien au quotidien. Une mention particulière est adressée à Dominique, qui, malgré son départ à la retraite, a poursuivi son engagement sur la formation jusqu'à la fin de la saison.

Je remercie également l'équipe de direction du CREPS pour son accompagnement et sa contribution à la réussite de notre implantation au sein de l'établissement.

Enfin, je tiens à saluer Pierre Michon et Frédéric Mastropasqua, qui ont permis, lorsque cela s'est avéré nécessaire, l'accueil de nos formations au sein de leurs structures.

La qualité des relations humaines, la disponibilité de chacun ainsi que la richesse des échanges constituent un véritable atout et sont particulièrement appréciables au quotidien.

Merci de votre attention

CTS Directeur des formations
Lionel Bonhomme